



Assemblée générale annuelle

23 mai 2023

MAUREL  **PROM**

Intervenants



John Anis

Président du Conseil d'Administration



Olivier de Langavant

Directeur Général



Jean-Philippe Hagry

Directeur Technique



Patrick Deygas

Directeur Financier



Alain Torre

Secrétaire Général

Consignes d'évacuation des Salons Hoche



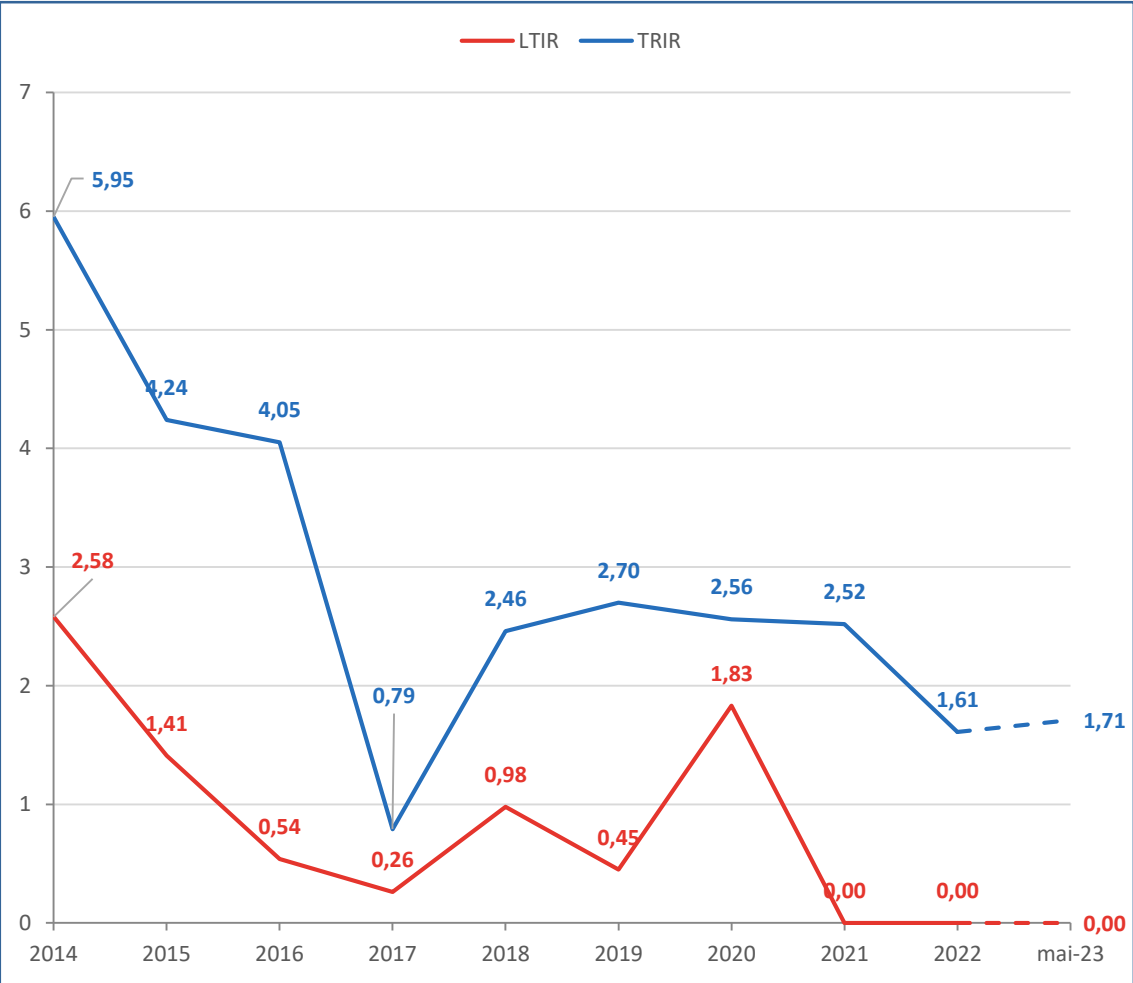


1

Revue de la performance EHS-S

Performance EHS-S

Indicateurs clés de performance



Note: Données au 23 mai 2023; la fréquence des blessures avec arrêt de travail (LTIR) et le taux d'incidents enregistrables (TRIR) sont calculés par million d'heures de travail

Au 23 mai 2023 :

**Jours consécutifs sans incident
environnemental significatif :**
1 297

Jours consécutifs sans LTI :
1 118

Certifications de M&P
ISO 45001 (santé et sécurité)
ISO 14001 (gestion environnementale)

Engagement environnemental

Note de M&P en 2022 : B
Note moyenne du secteur : C

Note B obtenue en 2022 au questionnaire climat du CDP (aligné sur la TCFD)

CDP SCORE REPORT - CLIMATE CHANGE 2022

Maurel Et Prom

Region: Europe
Country/Area: France
Questionnaire: Oil & gas
Activity Group: Oil & gas extraction & production

The CDP Score Report allows companies to understand their score and indicate which categories require attention to reach higher scoring levels. This enables companies to progress towards environmental stewardship through benchmarking and comparison with peers, in order to continuously improve their climate governance. Investors will additionally receive a copy of the CDP Score Report upon request. For further feedback please contact your account manager or your key CDP contact.

Your CDP score: **B**

Average performance: Oil & gas extraction & production: C, Europe: B, Global Average: C

UNDERSTANDING YOUR SCORE REPORT

Maurel Et Prom received a B which is in the Management band. This is the same as the Europe regional average of B, and higher than the Oil & gas extraction & production sector average of C.

Leadership (A/A-): Implementing current best practices
Management (B/B-): Taking coordinated action on climate issues
Awareness (C/C-): Knowledge of impacts on, and of, climate issues
Disclosure (D/D-): Transparent about climate issues

ACTIVITY GROUP PERFORMANCE

Oil & gas extraction & production

Your company is amongst 44% of companies that reached Management level in your Activity Group.

A sample of A-list companies from your Activity Group:

There are no A-List companies in your Activity Group. View the full global A List

*Please note that the peer group average scores are compiled with only investor-requested company scores

CDP SCORE REPORT - CLIMATE CHANGE 2022

CATEGORY SCORES

If a company scored C or below, they will not have been scored for Management or Leadership points (the dark purple line represents this). Please download the [CDP Scoring Introduction](#) for more information.

CATEGORY SCORES BENCHMARKING

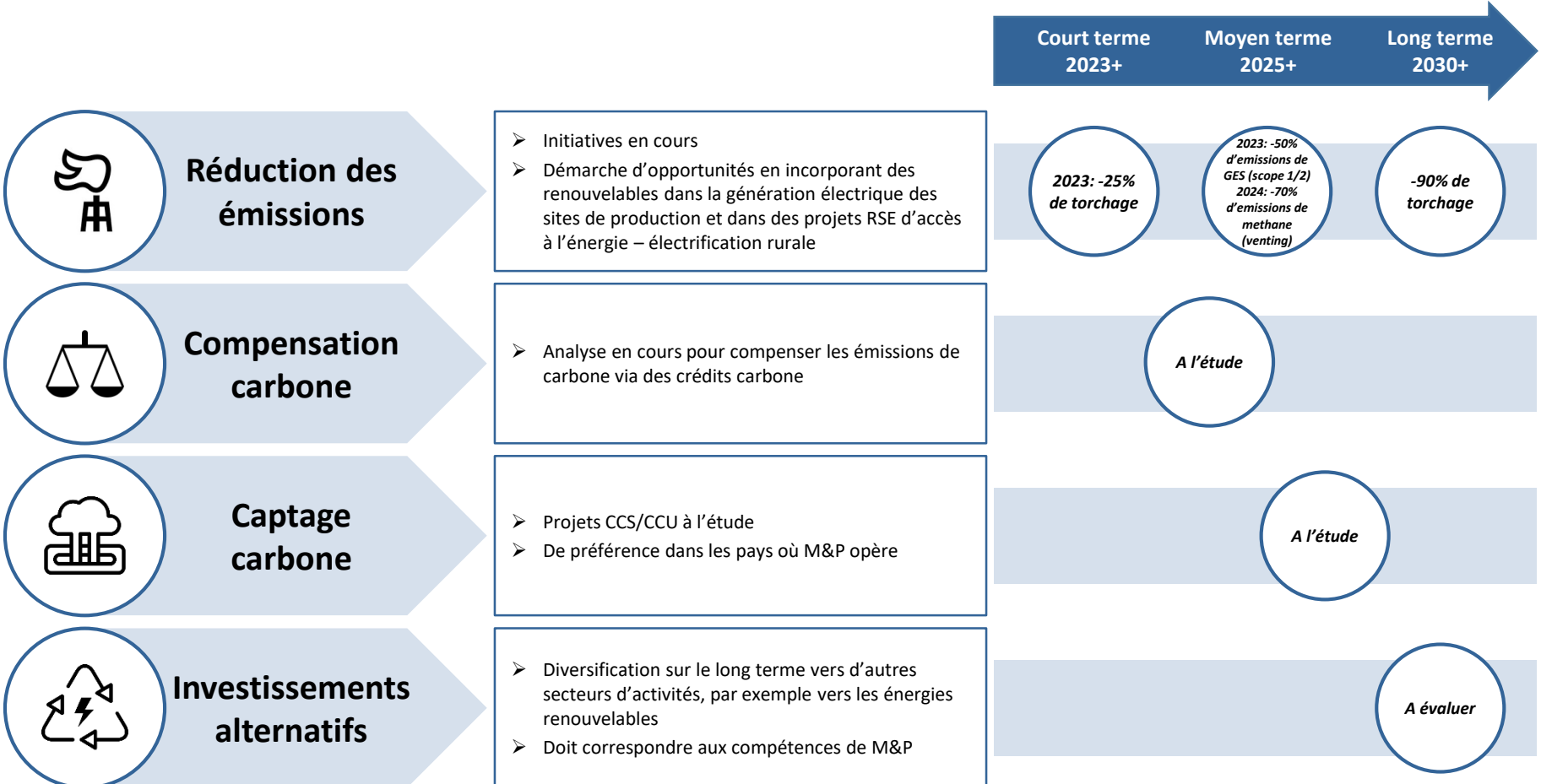
Category	Activity Group Average	Your Score
Business Strategy, Financial Planning & Scenario Analysis	B	B
Value chain engagement	C	C
Targets	C	C
Scope 3 emissions (incl. verification)	D	C
Scope 1 & 2 emissions (incl. verification)	B-	B-
Risk management processes	B	A
Risk Disclosure	C	B
Opportunity Disclosure	C	C
Governance	B	A
Energy	C	C
Emissions reduction initiatives	C	B

Each category score in the bar chart represents the progression within each scoring level. Some categories have not been included for category score breakdown as either not enough questions feed into these categories to give a representative score or they are not scored at both Management and Leadership levels.

Scoring categories are groupings of questions by topic. They are sub-groups of the 2022 questionnaire modules and are consistent across all sectors. Weighting applied to each category varies across sectors to highlight the areas most important to environmental stewardship in specific sectors.

To find out more about category weightings for each sector, please download the ["CDP Scoring Categories and Weighting"](#) documents.

M&P a défini des objectifs et prend des mesures concrètes pour réduire encore son empreinte carbone au cours des années à venir

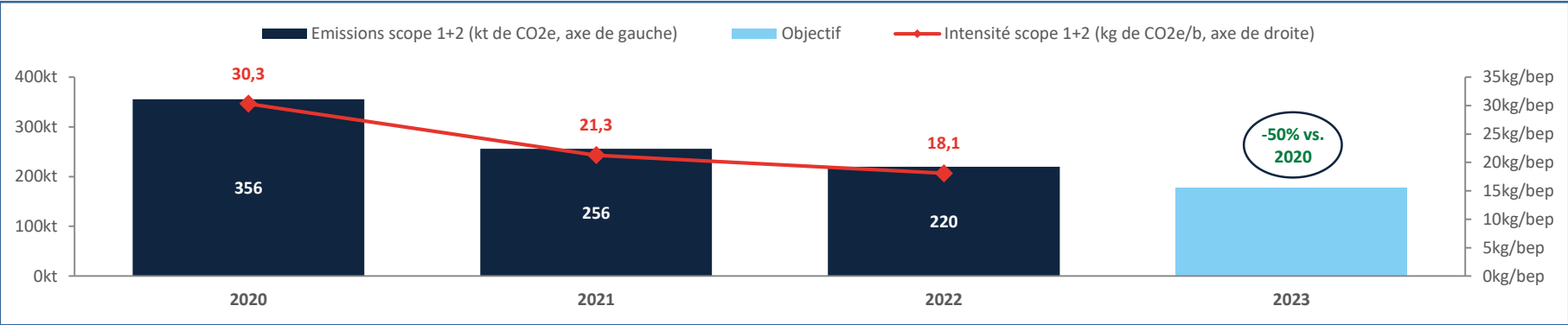


Notre stratégie : rester dans notre domaine d'expertise tout en maintenant nos efforts afin de réduire notre empreinte et en privilégiant les projets de développement compatibles avec nos engagements

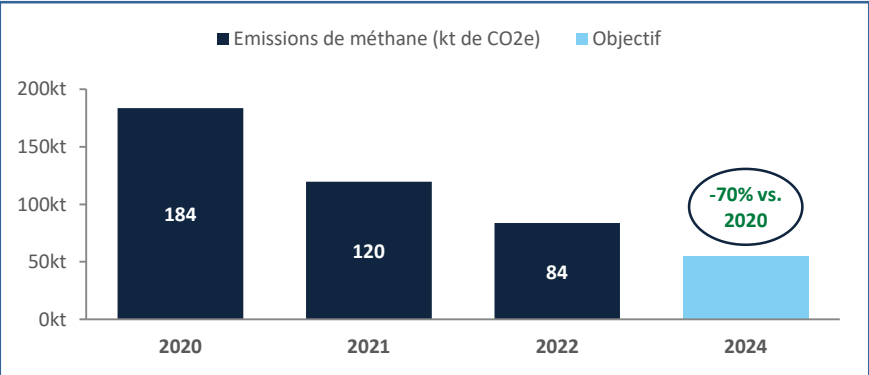
Note: Réduction des émissions par rapport à 2020

Performance ESG sur les actifs opérés en production en 2022

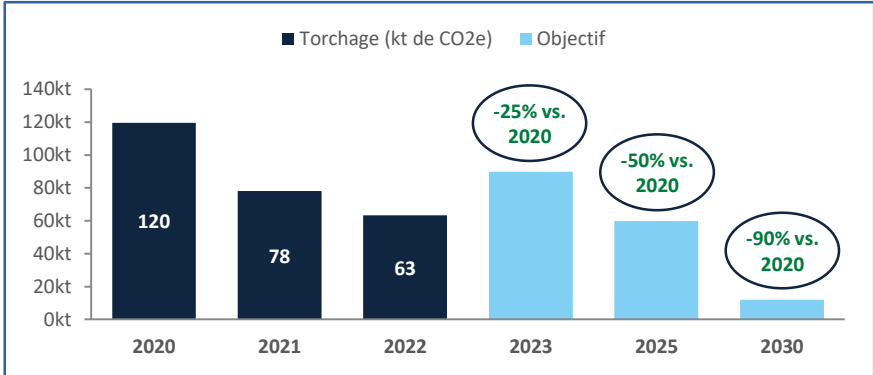
Emissions de gaz à effet de serre et intensité par baril



Emissions de méthane (venting)



Torchage



Les mesures prises dans le cadre de la politique de décarbonation placent M&P en avance sur ses objectifs

Note: Les émissions de gaz à effet de serre pour les années précédentes ont été ajustées pour tenir compte de la nouvelle méthodologie de calcul incluant les émissions de méthane (venting)

Illustration pratique de notre politique de décarbonation

Finalisation du raccordement de l'ensemble des plateformes de puits au réseau électrique d'Onal au Gabon

- Dès 2019, M&P Gabon a entrepris une série de mesures d'extension de son réseau électrique afin de cesser l'utilisation de groupes électrogènes alimentés au gasoil dont disposaient chaque plateforme pour son fonctionnement électrique
- Réussite technique et opérationnelle avec le raccordement, en trois ans, de douze plateformes supplémentaires à la centrale électrique située sur le centre de production d'Onal
- Effet vertueux multiple qui se traduit par :
 - L'optimisation du fonctionnement la centrale électrique qui fonctionne au gaz de production M&P Gabon depuis 2021
 - Une baisse significative de la consommation de gasoil de l'ordre de près de 2 millions de litres par an
 - La diminution d'émissions de CO₂ d'environ 5 000 tonnes par an
- A l'avenir, les futures plateformes de puits seront systématiquement raccordées dès leur mise en service au réseau électrique du centre de production d'Onal



Diminution d'environ 5 000 tonnes des émissions annuelles de CO₂e



2

Revue de l'activité pour l'exercice 2022

Messages clés

- ✓ **Robuste performance opérationnelle et profitabilité accrue dans un environnement de prix du brut soutenu**
 - Production en part M&P stable à 25 584 bep/j pour l'année 2022
 - Chiffre d'affaires de 676 M\$, en hausse de 35%, en ligne avec l'augmentation du prix de vente moyen de l'huile à 97,8 \$/b contre 72,5 \$/b en 2021
 - EBITDA de 443 M\$ et résultat net courant de 211 M\$, en hausse respectivement de 58% et 55%
- ✓ **Forte génération de cash flow grâce au maintien de la discipline de coûts**
 - Dépenses d'exploitation et d'administration au plus bas depuis le plan d'adaptation en 2020 ; plus de 100 M\$ d'économies cumulées en trois ans
 - Flux de trésorerie disponible de 198 M\$ pour l'exercice (275 M\$ hors M&A)
- ✓ **Désendettement continu et situation financière très solide**
 - Dette nette de 200 M\$ au 31 décembre 2022, en baisse de 143 M\$ sur l'exercice malgré la croissance externe (78 M\$) et le dividende (29 M\$)
 - Dette refinancée en 2022, offrant visibilité et conditions avantageuses jusqu'en 2028
- ✓ **Finalisation de l'acquisition de Wentworth Resources attendue entre le T2 et le T3 2023**
 - Approbation par les actionnaires de Wentworth Resources reçue le 23 février 2023
 - Finalisation de l'acquisition soumise à l'approbation des autorités tanzaniennes
- ✓ **Redistribution immédiate de la valeur créée aux actionnaires**
 - Dividende de 0,14€ par action (29 M\$) versé en juillet 2022 pour l'exercice 2021
 - Dividende de 0,23€ par action (50 M\$) proposé au vote pour l'exercice 2022

Production :
25 584 bep/j
+0% vs. 2021

**Dépenses d'exploitation
et d'administration:**
161 M\$
-7 M\$ vs. 2021

**Flux généré par les
opérations :**
366 M\$
+86 M\$ vs. 2021

**Flux de trésorerie
disponible :**
198 M\$
+75 M\$ vs. 2020

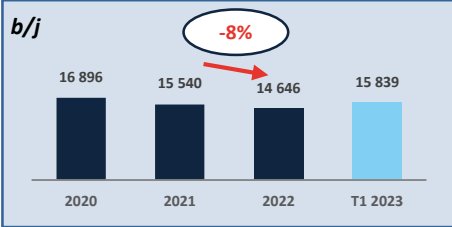
Dette nette :
200 M\$
-143 M\$ vs. 2021

Revue des activités de production en 2022 et début 2023




Ezanga

Production en part M&P

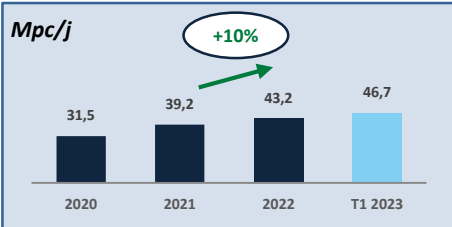


Commentaires

- Production moyenne en retrait de 6% par rapport à 2021, en raison principalement des perturbations consécutives à l'incident survenu fin avril sur le terminal d'export de Cap Lopez, la situation étant revenue à la normale à partir du troisième trimestre
- La campagne de stimulation des puits débutée au quatrième trimestre 2022 s'est terminée début 2023; des résultats tangibles sont visibles, avec une remontée sensible du potentiel de production du champ, lequel se situe désormais au-dessus de 21 000 b/j



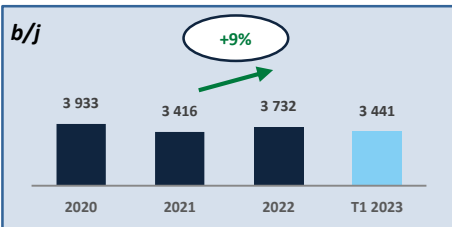
Mnazi Bay



- Nouveau record annuel de production avec 90,0 Mpc/j, 10% de plus que le précédent record établi en 2021 (81,6 Mpc/j)
- Amélioration du potentiel des puits suite à la campagne d'intervention wireline réalisée début 2023
- Lancement des études d'ingénierie de projet de compression



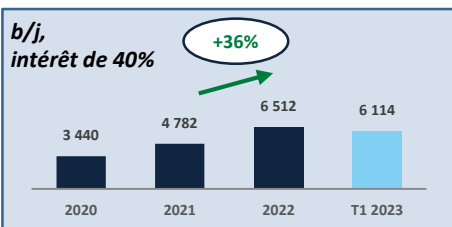
Blocs 3/05 et 3/05A



- Production moyenne 2022 en augmentation de 9% par rapport à 2021
- Prolongation de quinze ans de la licence du Bloc 3/05 obtenue en mai 2023 (extension jusqu'en 2040); nouveaux termes fiscaux permettant de renforcer l'économicité du permis actuellement en discussions






Urdaneta West






- Production moyenne en 2021 de 16 281 b/j à 100% (contre 11 954 b/j en 2021) – M&P n'a pas enregistré sa quote-part consolidée de 40% (32% nette)
- En raison de sanctions US, pas d'activité entreprise par M&P pour soutenir les opérations de PRDL; opérations limitées aux activités essentielles (EHS-S et maintenance d'intégrité)
- Négociations entamées avec le gouvernement vénézuélien en vue d'obtenir un nouveau mode opératoire similaire à celui de Chevron (avec l'aval des autorités américaines)

Réalisation vs. prévision

Production

	Prévision		Performance réalisée		
	Brute	En part M&P	Brute	En part M&P	
Gabon 	20 000 b/j	18 000 b/j	18 308 b/j	14 646 b/j	-8%
Tanzanie 	80,0 Mpc/j	38,5 Mpc/j	90,0 Mpc/j	43,2 Mpc/j	+12%
Angola <i>Non-opéré</i> 	18 000 b/j	4 400 b/j	18 660 b/j	3 732 b/j	-15%
Total		26 400 bep/j		25 584 bep/j	-3%

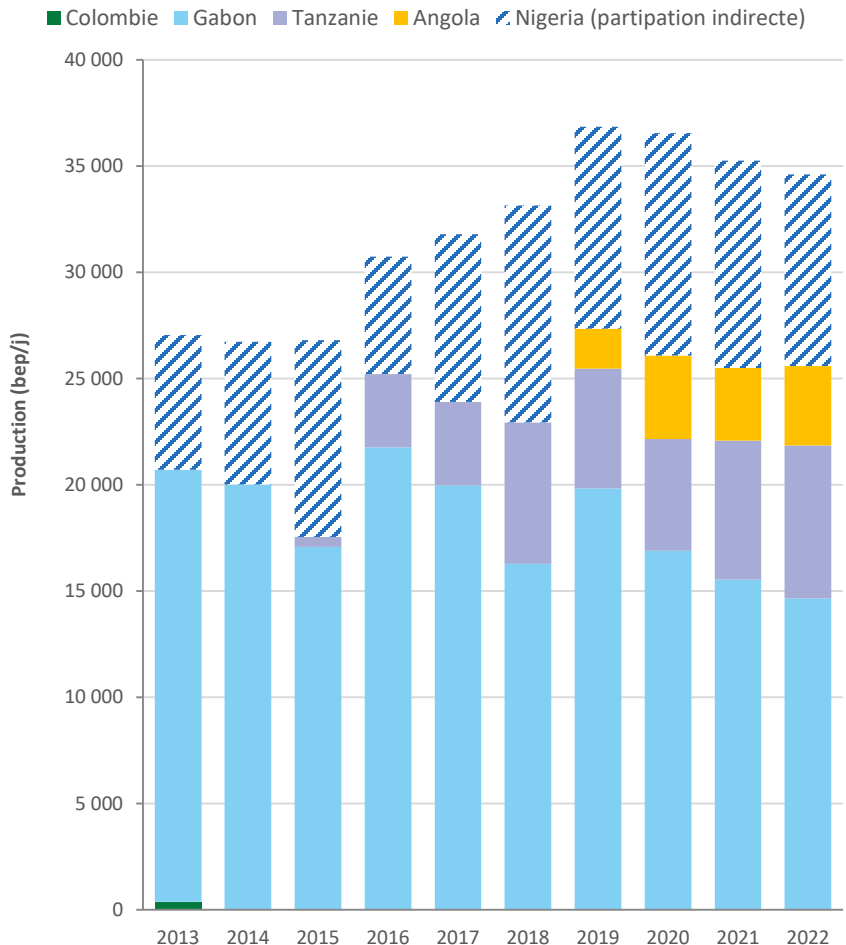
Cash flows

	Prévision	Réalisation	
Flux de trésorerie généré par les opérations	370 M\$ à 100 \$/b	366 M\$ à 97,8 \$/b	
Investissements	<u>Développement:</u> 95 M\$ <u>Exploration:</u> 60 M\$ (contingent)	<u>Développement:</u> 92 M\$ <u>Exploration:</u> 11 M\$ <u>M&A:</u> 78 M\$	
Financement	<u>Service de la dette:</u> 200 M\$ <u>Dividendes:</u> 30 M\$	<u>Service de la dette:</u> 224 M\$ <u>Dividendes:</u> 29 M\$	

La performance du Groupe en 2022 a été en ligne avec la prévision

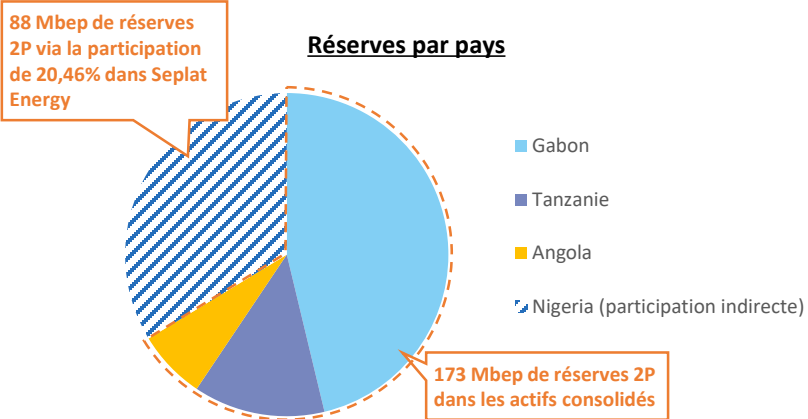
Evolution de la production et des réserves

Production – 10 dernières années

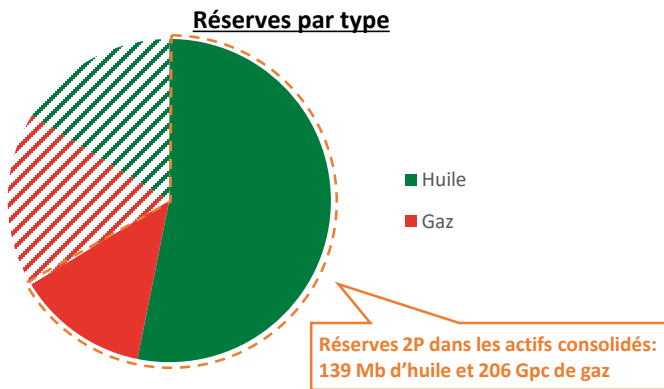


Note : Taux de conversion gaz-pétrole de 6 Gpc/Mbep

Quote-part de réserves 2P au 31 décembre 2022



Quote-part de réserves 2P consolidée: 173 Mbep
(139 Mb d'huile et 206 Gpc de gaz)



Source : Rapports de réserve de DeGolyer and MacNaughton (Gabon, Angola) et RPS (Tanzanie) au 31 décembre 2022 ; réserves Seplat Energy tirées de la présentation des résultats annuels 2022 du 28 février 2023

Campagne d'exploration en Colombie



▪ Deux puits forés sur le permis d'exploration de COR-15 entre novembre 2022 et février 2023

- **Zorro-1**
 - Forage débuté en novembre 2022
 - Indices d'huile dans les formations Guadalupe, objectif principal du forage, et Socha inférieur, avec prélèvement d'un échantillon d'huile de 20° API
 - Le test de production mené sur le Socha inférieur n'a permis de produire que de l'eau de formation
 - Abandon du puits terminé en janvier 2023
- **Oveja-1**
 - Foré en séquence avec le puits Zorro-1, profondeur finale de 884 mètres atteinte en neuf jours
 - Réservoir du Socha inférieur retrouvé à la profondeur de 670 mètres, avec des indices d'huile comparables à ceux de Zorro-1
 - Les mesures effectuées n'ont pas permis de conclure à la présence d'hydrocarbures productibles
 - Abandon du puits terminé début février 2023

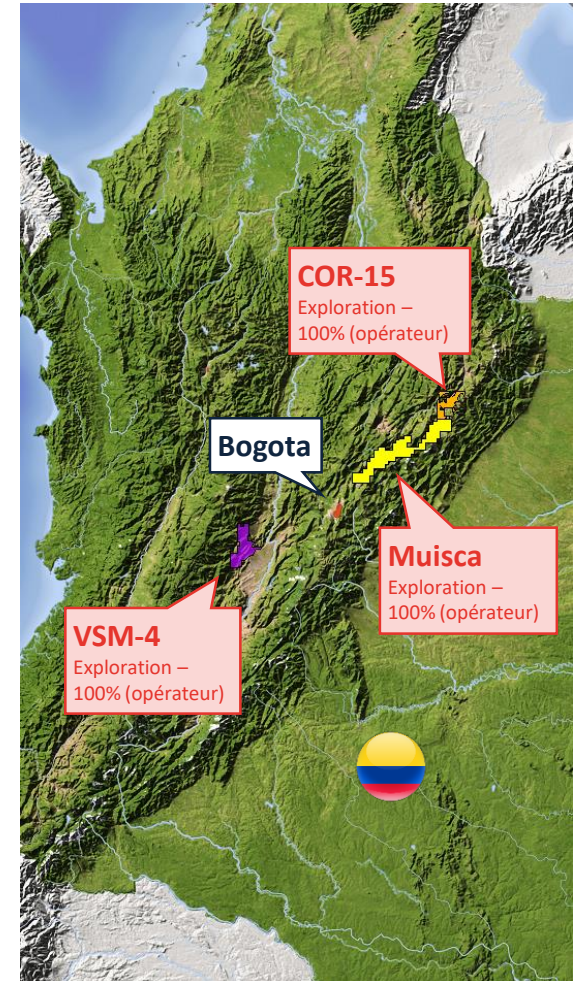
▪ Fin des travaux d'obligation de M&P au sein du permis de COR-15

- Coût total de 15 M\$ pour le forage des deux puits, dont 8 M\$ financés par M&P
- Des études complémentaires et une analyse complète des résultats seront effectuées avant de décider de l'avenir de la licence

▪ M&P conserve par ailleurs le permis d'exploration de VSM-4 dans la vallée supérieure de la Magdalena

- Importante structure anticlinale mise en évidence dans ce permis de 970 km² à proximité de huit champs d'huile et de gaz
- Forage d'exploration prévu en 2024

Présence de M&P en Colombie



▪ **En raison des sanctions internationales contre PDVSA, les activités menées par le Groupe par rapport à son intérêt dans l'entreprise mixte Petroregional del Lago (« PRDL ») sont extrêmement limitées**

- Ces activités se limitent à la sécurité du personnel et des actifs ainsi qu'à la protection de l'environnement.
- Aucune contribution au résultat ne figure dans les comptes de M&P
- L'actif est cependant toujours en production et conserve un potentiel de développement considérable

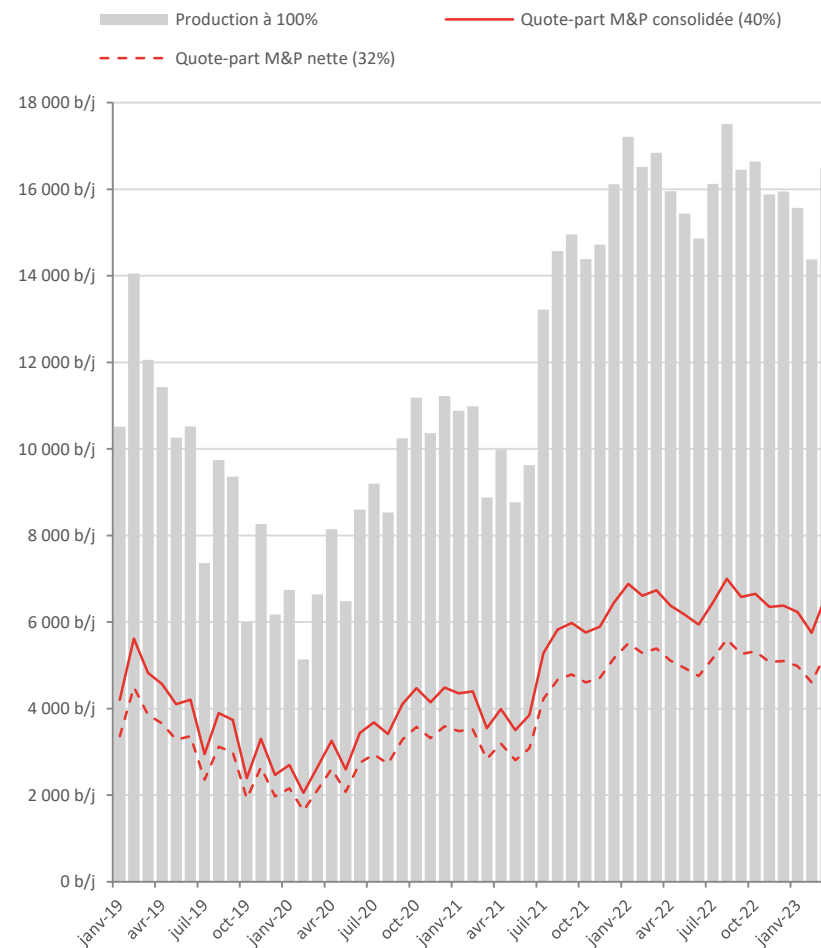
▪ **Début décembre 2022, Chevron a signé avec les autorités vénézuéliennes un accord permettant le paiement de dettes dues par PDVSA**

- Cet accord permet aussi un contrôle renforcé de Chevron sur les opérations de leur entreprise mixte avec PDVSA, en particulier concernant les domaines des achats, de la gestion de la trésorerie et des ventes de brut
- Cet accord a reçu l'aval des autorités américaines et ne contrevient donc pas aux sanctions qui restent en place

▪ **M&P a entamé des négociations avec le gouvernement vénézuélien en vue d'obtenir un nouveau mode opératoire similaire à celui de Chevron**

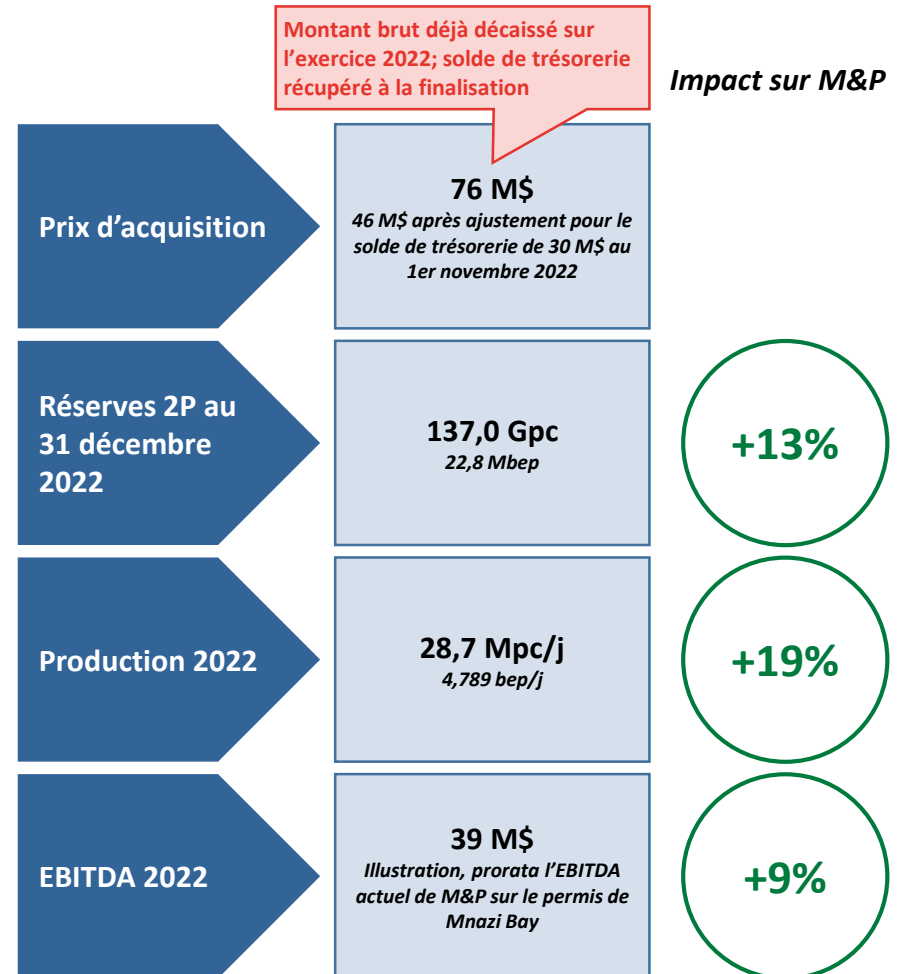
- Un tel accord permettrait le paiement des sommes dues par PDVSA à M&P
- Dans un premier temps, ceci permettrait notamment la récupération d'une première tranche de 108 M\$ au titre des dividendes dus à M&P (part consolidée) pour les exercices 2018 et 2019
- Les discussions concernant les dividendes concernant les exercices 2020 à 2022 sont en cours
- M&P est en discussion active avec les autorités américaines afin d'obtenir des assurances similaires à celles accordées à Chevron

Production de PRDL depuis 2019



Acquisition en cours de Wentworth Resources Plc

- Le 5 décembre 2022, M&P et Wentworth Resources (« Wentworth ») ont conjointement annoncé être parvenus à un accord sur les termes d'une acquisition recommandée de Wentworth par M&P pour un montant en cash de 32,5 pence sterling par action, soit environ 76 M\$
- Le seul actif de Wentworth (hors sa trésorerie de 30 M\$ au 1^{er} novembre 2022) est sa participation directe et indirecte de 31,94 % dans l'actif gazier de Mnazi Bay en Tanzanie opéré par M&P
 - En cas de finalisation de l'acquisition, la participation de M&P dans Mnazi Bay augmentera donc de 48,06% à 80%
- Wentworth Resources a publié le 25 janvier 2023 le Scheme Document relatif à l'acquisition
- Le 23 février 2023, la majorité requise des actionnaires a voté en faveur de l'approbation du « Scheme » lors du « Court Meeting » et en faveur de l'adoption de la résolution relative à la modification des statuts de Wentworth et à la mise en œuvre du « Scheme » lors de l'Assemblée Générale
- La finalisation de l'acquisition de Wentworth reste soumise à l'approbation des autorités tanzaniennes, attendue d'ici le T3 2023



Renforcement de l'exposition de M&P sur un actif gazier de grande qualité opéré depuis plus de 10 ans

Source: Rapport de réserve de RPS au 31 décembre 2022

Participation de 20,46% de M&P dans Seplat Energy

GROUP HIGHLIGHTS

Strong financial performance enables special dividend

FINAL DIVIDEND
US 7.5 cents
Including special dividend of US 5 cents
Total 15 cents for 2022

TOTAL PRODUCTION
16.1 MMboe
7.5%

REVENUE
\$951.8m
29.8%

EBITDA
\$416.9m
12.1%



FY 2022 achievements

- Continue to pursue approvals for acquisition of entire share capital of MPNU
- Finalised New Energy investment plan, identified near term opportunities for consideration and FID late 2023
- Provisional applications for voluntary conversion of operated Oil Mining Leases under Petroleum Industry Act
- Work ongoing to separate Midstream Gas business in line with PIA provisions
- First Climate Risk and Resilience Report to be published at end of March 2023 under TCFD guidelines
- Commenced implementation of roadmap to achieving net zero by 2050
- First Independent Chairman appointed to succeed founder
- Announced 28/02/23: Koosum P. Kalyan joins Board as Independent Non-Executive Director

Source: Présentation des résultats annuels 2022 de Seplat Energy (28 février 2023)



3

Revue de la performance financière pour l'exercice 2022

Revue des comptes pour l'exercice 2022

M\$	2022	2021	Variation
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires	676	500	+35%
Dépenses d'exploitation et d'administration	-161	-168	
Redevances et taxes liées à l'activité	-85	-77	
Variation de position de sur/sous-enlèvement	13	25	
Autre	-	-	
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)	443	280	+58%
Dotations amortissements et provisions et dépréciation des actifs en production	-85	-107	
Charges d'exploration	-1	-0	
Autre	-4	-16	
Résultat opérationnel	352	158	+124%
Charges financières nettes	-23	-16	
Impôts sur les résultats	-145	-44	
Quote-part des sociétés mises en équivalence	22	23	
Résultat net	206	121	+71%
<i>Dont résultat net courant</i>	211	136	+55%
Flux de trésorerie			
Flux avant impôts	444	280	
Impôts sur les résultats payés	-112	-82	
Flux généré par les opérations avant variation du B.F.R.	331	198	+67%
Variation du besoin en fonds de roulement	34	82	
Flux généré par les opérations	366	280	+31%
Investissements de développement	-92	-164	
Investissements d'exploration	-11	-	
Acquisitions d'actifs	-78	-8	
Dividendes reçus	12	15	
Flux de trésorerie disponible	198	123	+61%
Service net de la dette	-224	-96	
Dividendes distribués	-29	-	
Autre	-2	1	
Variation de trésorerie	-58	27	N/A
Trésorerie et endettement			
Solde de trésorerie fin de période	138	196	
Dette brute fin de période	337	539	
Dette nette fin de période	200	343	-42%

Commentaires

Compte de résultat

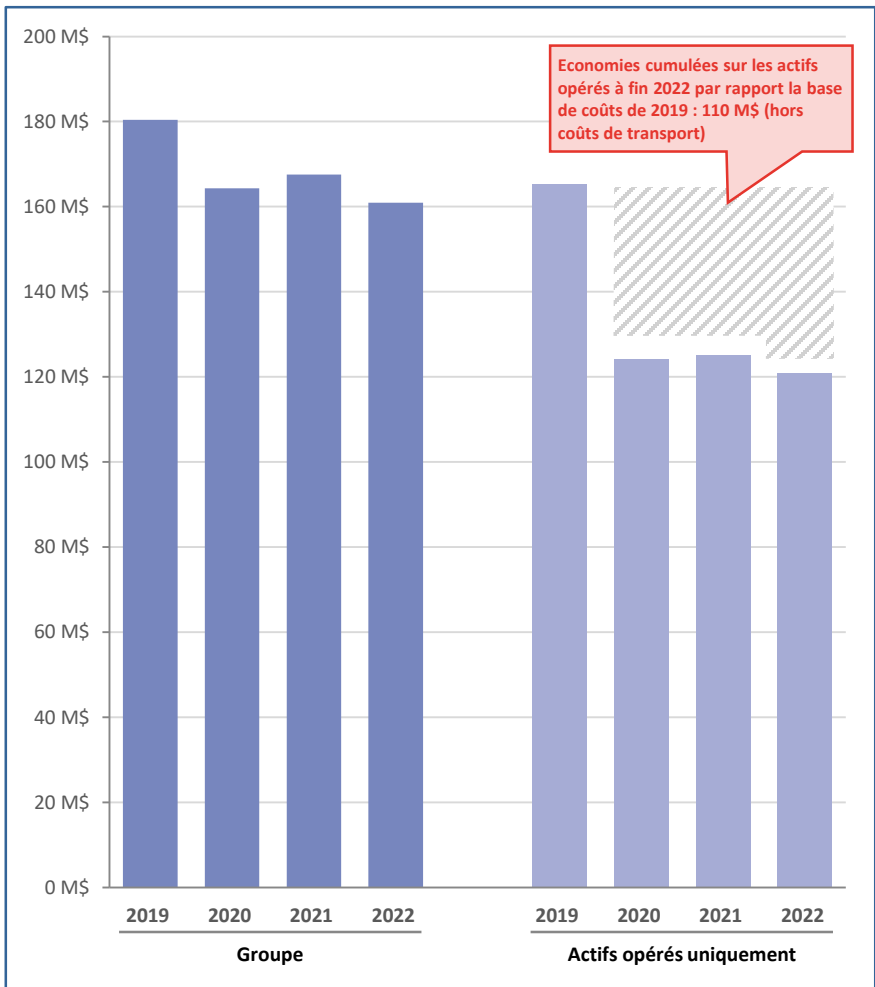
- Prix de vente moyen de l'huile de 97,8 \$/b sur la période, en augmentation de 35% par rapport à 2021 (72,5 \$/b)
- Augmentation notable de l'impôt sur les résultats (145 M\$ en 2022 contre 44 M\$ en 2021) en raison par la dépréciation progressive de la créance de TVA de 56 M\$ en parallèle de sa récupération sous forme de coûts pétroliers comme le permet l'accord signé avec la République gabonaise en novembre 2021
- 22 M\$ de quote-part de résultat provenant des sociétés mises en équivalence, correspondant quasi exclusivement à la participation de 20,46% détenue dans Seplat Energy

Flux de trésorerie

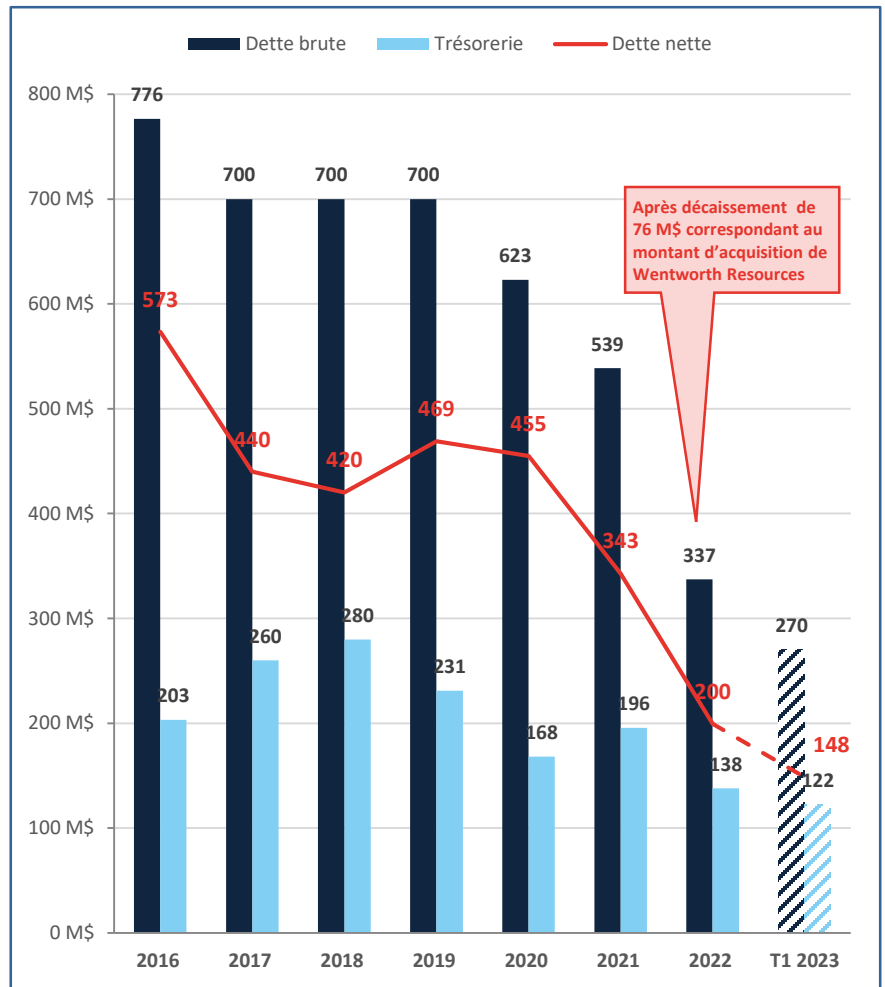
- 180 M\$ d'investissements, dont ;
 - 92 M\$ d'investissements de développement, dont 15 M\$ pour l'achat d'un nouvel appareil de forage au Gabon
 - 11 M\$ de dépenses d'exploration pour la campagne de forages en Colombie
 - 78 M\$ d'acquisition d'actifs, correspondant au décaissement de la somme nécessaire à la finalisation de l'acquisition de Wentworth Resources
- 12 M\$ reçus en dividendes (nets d'impôts) de la participation de 20,46% dans Seplat Energy

Contrôle des coûts et désendettement

Dépenses d'exploitation et d'administration 2019-2022



Evolution de la dette 2016-T1 2023

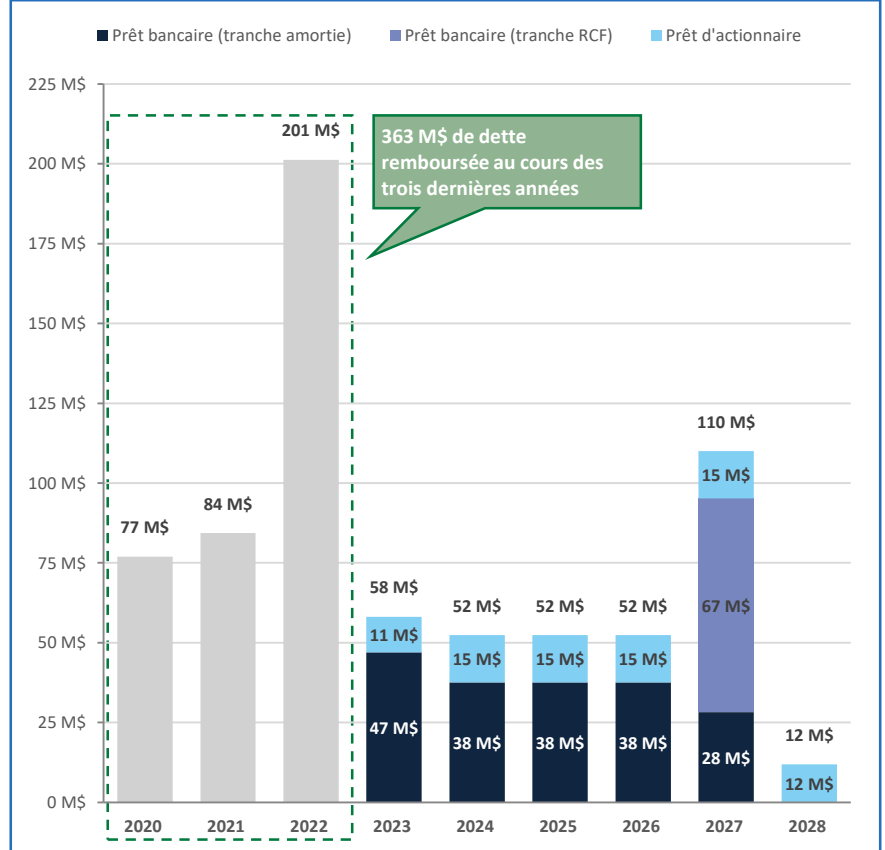


Structure de capital et profil de remboursement de la dette

Structure de capital au 31 décembre 2022

	Taux	Maturité	Montant
Prêt bancaire – Tranche amortie	SOFR + spread (0,11%) + 2,00%	Juillet 2027	188 M\$
Prêt bancaire – Tranche RCF	SOFR + spread (0,11%) + 2,25%	Juillet 2027	67 M\$
Prêt d'actionnaire	SOFR + spread (0,11%) + 2,10%	Juillet 2028	82 M\$
Dettes totales			337 M\$
Trésorerie			138 M\$
Dettes nettes			200 M\$

Profil de remboursement de la dette



Dettes refinancées en 2022, offrant visibilité et conditions avantageuses jusqu'en 2028



4 Perspectives

Objectifs pour l'année 2023



Recherche de l'excellence EHS-S

- ✓ Objectifs LTIR/TRIR : maintenir le LTIR à zero et le TRIR < 1,50
- ✓ Poursuite des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre



Maintien du cap opérationnel et financier

- ✓ Maintien de la production d'Ezanga grâce aux forages et aux opérations de stimulation des puits
- ✓ Lancement du projet de compression sur le champ de Mnazi Bay afin de soutenir le plateau de production



Poursuite de la croissance

- ✓ Finalisation de l'acquisition de Wentworth Resources attendue entre le T2 et le T3 2023
- ✓ Veille attentive aux opportunités de croissance externe disponibles dans les régions d'expertise du Groupe






Restitution de la valeur aux actionnaires

- ✓ Dividende de 0,23€ par action (50 M\$) proposé au vote des actionnaires au titre de l'exercice 2022

Prévisions opérationnelles et financières pour 2023

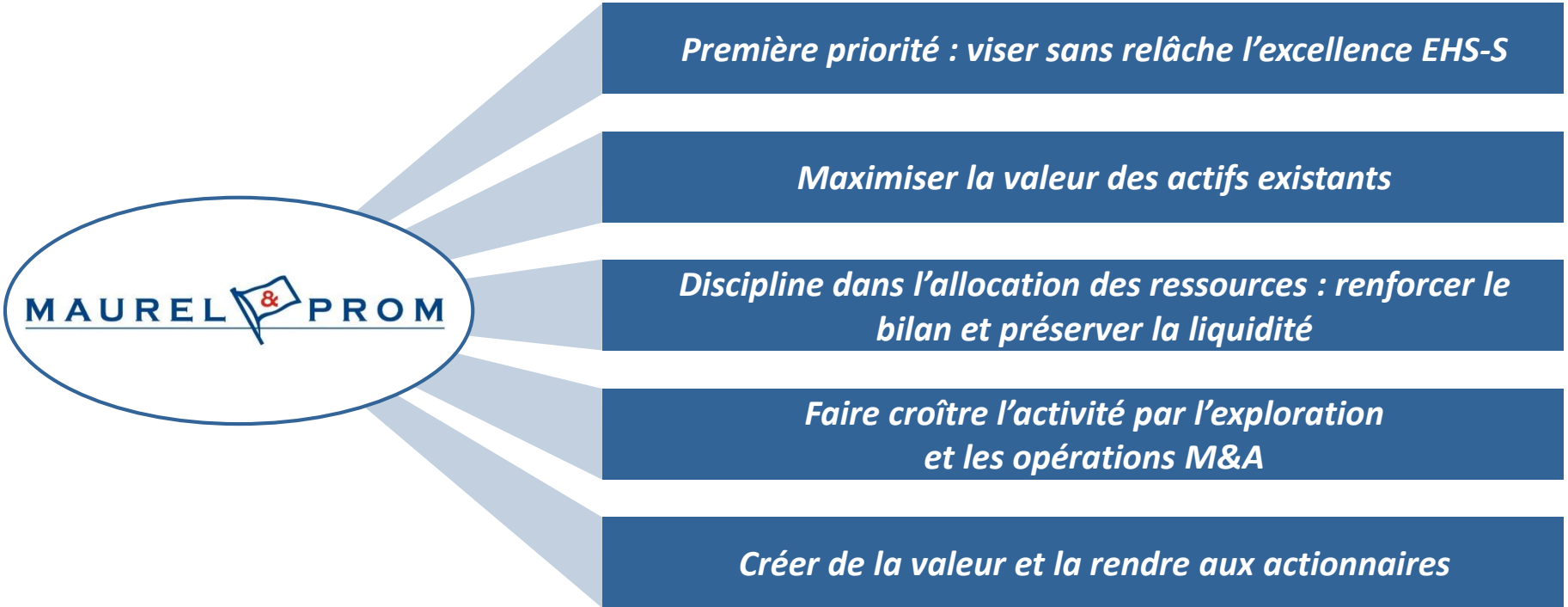
Prévisions de production

	Brute	En part M&P
Gabon 	19 500 b/j	15 600 b/j
Tanzanie 	90,0 Mpc/j	43,2 Mpc/j
Angola 	17 000 b/j	3 400 b/j
Total		26 200 bep/j

Prévisions de cash flows

- Flux de trésorerie généré par les opérations**
 - **Sensibilité au cours du Brent moyen sur l'année:**
 - A 70 \$/b : 260 M\$
 - A 80 \$/b : 310 M\$
 - A 90 \$/b : 360 M\$
- Investissements de développement**
 - **100 M\$ répartis ainsi:**
 - 85 M\$ au Gabon
 - 5 M\$ en Tanzanie
 - 10 M\$ en Angola (non-opéré)
- Investissements d'exploration**
 - **Budget de 45 M\$ (dont 35 M\$ contingent) incluant:**
 - La fin de la campagne de forage sur le permis de COR-15 en Colombie (achevée en février 2023)
 - La réalisation potentielle d'une acquisition sismique 3D sur le permis d'Ezanga au Gabon
- Financement**
 - **78 M\$ de service de la dette**
 - 58 M\$ de remboursements de dette
 - 20 M\$ de charge nette de la dette
 - **50 M\$ de dividendes**

M&P maintient le cap vers ses objectifs de long terme qui restent inchangés



Flexibilité opérationnelle

- ✓ Contrôle de l'operatorship des actifs principaux (Ezanga, Mnazi Bay, exploration)
- ✓ Opérations rationalisées dans le cadre du plan d'adaptation

Résilience des actifs

- ✓ Breakeven cash disponible abaissé sous les 30 \$/b 45 \$/b après service de la dette)
- ✓ Breakeven résultat net abaissé à 45 \$/b

Solidité financière

- ✓ Trésorerie et RCF disponible de 138 M\$ fin 2021 (+100 M\$ de prêt d'actionnaire non-tiré)
- ✓ Dette refinancée pour les six années à venir
- ✓ Soutien du groupe Pertamina



5

Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapports du Collège des Commissaires
aux comptes à l'Assemblée Générale Mixte
de Maurel & Prom – Exercice clos le 31
décembre 2022

Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2023



Rapports des Commissaires aux comptes

Au titre de l'assemblée générale ordinaire

- ▶ Rapports sur les comptes
 - Comptes annuels
 - Comptes consolidés
- ▶ Rapport sur les conventions réglementées

Au titre de l'assemblée générale extraordinaire

- ▶ Rapports relatifs aux opérations sur le capital



Rapports sur les comptes

Résolution n°1

Comptes annuels 2022

- règles et principes comptables français

Pages 202 à 205 du Document d'Enregistrement Universel 2022

Résolution n°2

Comptes consolidés 2022 -

Référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne

Pages 185 à 188 du Document d'Enregistrement Universel 2022



► Certification sans réserve ni observation

- **Nous certifions que les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2022**
 - sont réguliers et sincères
 - Donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice, du patrimoine, de la situation financière sociale et consolidée, ainsi que du résultat de la Société et de l'ensemble des entités comprises dans la consolidation

► Points clés de l'audit

Au titre des comptes annuels

- Evaluation des titres de participation et créances rattachées

Au titre des comptes consolidés

- Incidence de l'estimation des réserves pétrolières et gazières sur la comptabilisation et l'amortissement des actifs de production
- Dépréciation des actifs non courants nets de l'activité de production pétrolière et gazière

► Vérifications spécifiques

- Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion
- Concordance des rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux avec les comptes
- Vérification spécifique relative aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen



Rapport sur les conventions

Résolution n°4

Conventions
réglementées

Pages 217 à 218 du
Document
d'Enregistrement
Universel 2022

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

- ▶ Conclusion d'un avenant (n°2) au prêt actionnaire entre la société et PIEP

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

- ▶ Conclusion d'un prêt d'actionnaire et de son avenant (n°1) entre la société et PIEP
- ▶ Conclusion d'un Accord de Subordination avec PIEP



Rapports au titre de l'AGE (1/2)

- ▶ **Sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières** avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (**Résolution n° 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21**)
- ▶ **Sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites (Résolution n°23)** avec délégation de pouvoir pour une durée de 38 mois et selon plafond défini
- ▶ **Sur l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (Résolution n°24)** avec délégation de compétence pour une durée de 26 mois, avec suppression du droit préférentiel de souscription
- ▶ **Sur la réduction de capital par annulation des actions propres (Résolution n°25)** avec délégation de pouvoir pour une durée de 26 mois et dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois



Rapports au titre de l'AGE (2/2)

Résolutions

Emission d'actions et de diverses valeurs mobilières (n°15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21)

Attribution gratuites d'actions (n°23)

Augmentation du capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (n°24) et réduction du capital (n°25)

Diligences des commissaires aux comptes

- ▶ Vérification du contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à ces opérations et des modalités de fixation du prix d'émission
- ▶ Vérification du contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération
- ▶ Vérification du contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et des modalités de détermination du prix d'émission des actions, ou les causes et conditions de réduction du capital envisagée

Conclusion

- ▶ Sous réserve de l'examen ultérieur éventuel des conditions d'émission, absence d'observation sur les modalités des opérations sur le capital envisagées
- ▶ Absence d'avis sur le prix et les propositions éventuelles de suppression du droit préférentiel de souscription
- ▶ Etablissement d'un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de certaines de ces délégations





6 Gouvernance

Présentation du Conseil d'administration

John Anis
Président



Nouveaux membres



Nathalie Delapalme
Administrateur



Carole d'Armaillé
Administrateur indépendant



Caroline Catoire
Administrateur indépendant



Marc Blairot
Administrateur indépendant



Daniel S. Purba
Administrateur



Harry M. Zen
Administrateur



Ria Noveria
Administrateur



Composition

- **8** membres
- **3** administrateurs indépendants
- **4** femmes (50%) / **4** hommes (50%)
- Mandats de **3** ans

Engagement

- **7** réunions du Conseil d'administration en 2022
- **97%** taux de participation des membres
- **4** comités spécialisés (création d'un comité ESG)

Activité des comités spécialisés en 2022

Comité d'audit

Carole d'Armaillé
*Président,
Administrateur indépendant*

Caroline Catoire
Administrateur indépendant

Harry M. Zen
Administrateur

3 réunions en 2022
Taux de participation : 89%

Comité d'investissement et des risques

Marc Blaizot
*Président,
Administrateur indépendant*

John Anis
Administrateur

Nathalie Delapalme
Administrateur

Daniel S. Purba
Administrateur

4 réunions en 2022
Taux de participation : 87%

Comité des nominations et des rémunérations

Caroline Catoire
*Président,
Administrateur indépendant*

Carole d'Armaillé
Administrateur indépendant

Ria Noveria
Administrateur

3 réunions en 2022
Taux de participation : 100%

Comité ESG

Nathalie Delapalme
*Président,
Administrateur*

Marc Blaizot
Administrateur indépendant

Daniel S. Purba
Administrateur

2 réunions en 2022
Taux de participation : 100%

Le comité ESG a été créé en 2022 afin de définir les engagements et les orientations de la politique ESG, anticiper les risques et les opportunités et formuler des recommandations sur la stratégie ESG du Groupe.

1/ Renouvellement des mandats d'administrateurs

Les mandats d'administrateurs de **Caroline Catoire** et de **Nathalie Delapalme** arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé à votre assemblée de renouveler ces deux mandats d'administrateur qui en cas de renouvellement prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Caroline Catoire remplit les critères du code AFEP-MEDEF pour être considérée en tant qu'administrateur indépendant

Nathalie Delapalme ne remplit pas les critères du code AFEP-MEDEF pour être considérée en tant qu'administrateur indépendant.

2/ Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de ratifier la cooptation de **Ria Noveria**, en qualité d'administrateur (cinquième résolution).

Ria Noveria, a été cooptée en qualité d'administrateur en remplacement de Ida Yusmiati, pour la durée restant à courir de son mandat soit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Ria Noveria ne remplit pas les critères du code AFEP-MEDEF pour être considérée en tant qu'administrateur indépendant.

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022

Vote ex post

Président du Conseil d'Administration

Politique de rémunération 2022	Applicable à John Anis
Rémunération fixe	125 000 €
Rémunération variable annuelle	N/A
Rémunération variable différée	N/A
Rémunération variable pluriannuelle	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A
Options d'action, actions de performance ou tout autre élément de rémunération de long terme	Option = N/A Actions = N/A Autre élément = N/A
Rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur	60 597 €
Valorisation des avantages de toute nature	N/A

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous référer au Document d'Enregistrement Universel 2022, pages 97 à 106

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022

Vote ex post

Directeur Général	
Politique de rémunération 2022	Applicable à Olivier de Langavant
Rémunération fixe	450 000 €
Rémunération variable annuelle	450 000 €
Rémunération variable à long terme par attribution d'actions gratuites de performance	450 000 € maximum (soumise à l'atteinte de critères de performance)
Rémunération exceptionnelle	Non
Indemnité de non concurrence	Non
Indemnité de départ	Non
Avantages en nature	9 621 € : voiture de fonction (en accord avec les principes fixés par la politique de rémunération)

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous référer au Document d'Enregistrement Universel 2022, pages 97 à 106

- Pour le Président : Maintien de rémunération fixe à 125 000 euros au titre de son mandat de Président et rémunération variable au titre de son mandat d'administrateur
- Pour le Directeur Général : Rémunération fixe, rémunération variable annuelle (basé sur l'atteinte de critères de performance), rémunération variable pluriannuelle (basé sur l'atteinte de critères de performance) , avantages en nature
- Vous pouvez retrouver le détail aux pages 106 à 109 du Document d'Enregistrement Universel 2022

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023

Vote ex ante

Directeur Général	
Politique de rémunération 2023	Applicable à Olivier de Langavant
Rémunération fixe	500 000 €
Rémunération variable annuelle	Oui, pour un maximum de 100% de la rémunération fixe (en accord avec les principes fixés par la politique de rémunération)
Rémunération variable à long terme (soumise à l'atteinte de critères de performance)	Oui, pour un maximum de 150% de la rémunération fixe (en accord avec les principes fixés par la politique de rémunération)
Rémunération exceptionnelle	Non
Indemnité de non concurrence	Non
Indemnité de départ	Non
Avantages en nature	Oui : voiture de fonction (en accord avec les principes fixés par la politique de rémunération)

Le Conseil d'administration du 13 mars 2023 a retenu des critères de performance prenant en compte des enjeux RSE tant au niveau de la rémunération variable annuelle que de la rémunération variable pluriannuelle.



7 Questions / réponses

Réponses aux questions posées par les actionnaires

Merci de votre attention

